



CHAPITRE 5

Etude des dangers

TEREOS France Site de Connantre



ETUDE D'IMPACT - Mise à jour du plan d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses TEREOS France - Site de Connantre

Cette étude doit permettre l'identification des risques liés au recyclage agricole des effluents, à la mise en œuvre de l'épandage, et aux pratiques de fertirrigation afin de définir les mesures de prévention à développer pour prévenir l'apparition d'accidents et en limiter les conséquences.

Les chefs d'entreprises s'engagent à faire connaître à l'ensemble des salariés qu'ils affectent à ces travaux les dangers spécifiques identifiés ci-après, ainsi que les mesures précises pour les prévenir.

Du point de vue environnemental, les risques de pollution ont été étudiés dans l'étude d'impact qui reprend elle-même les éléments techniques remis dans le cadre de l'étude préalable à la mise à jour et d'extension du plan d'épandage de l'Etablissement **TEREOS** Connantre.

Du point de vue technique, la filière projetée ne présente pas de risque particulier de type "risque industriel". Il s'agit d'une pratique de type "agricole".

1. IDENTIFICATION DES DANGERS

Deux types de risques sont à analyser :

- risques liés à la composition des effluents,
- risques liés à la mise en œuvre de la filière d'épandage.

1.1 COMPOSITION

La composition des effluents (valeur agronomique, innocuité, homogénéité, stabilité) **est la base du plan d'épandage** car elle induit la possibilité réglementaire de leur recyclage et l'intérêt agronomique d'utilisation pour les agriculteurs.

Le risque lié aux eaux elles-mêmes serait l'altération de cette qualité prévisionnelle ou son absence de maîtrise. Les eaux terreuses et les eaux claires sont issues d'un process industriel.

Il est évident qu'elles présenteront une composition stable.

1.2 MISE EN ŒUVRE DE LA FILIERE

Les risques principaux résident dans la mise en œuvre de la filière :

1.2.1 Stockage

L'Etablissement TEREOS de Connantre dispose d'un ensemble de bassins pour le stockage de ses effluents.

Une station de pompage ainsi qu'en ensemble de réseaux sont présents sur le site permettant l'acheminement des effluents vers les parcelles du périmètre d'épandage.

Les risques liés à ces installations peuvent concerner les points suivants :

- risque de chute, de noyade,
- risque électrique, mécanique, pression,
- rupture de canalisations,

ETUDE D'IMPACT - Mise à jour du plan d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses TEREOS France - Site de Connantre

- accidents de la route,
- brûlures,
- risque liés aux agents biologiques,

1.2.2 Evacuation

Des fuites de sous-produits sur la chaussée peuvent représenter des risques de glissade pour le personnel et les véhicules.

Les eaux sont épandues ou utilisées en fertirrigation directement. Il n'y a pas d'entreposage intermédiaire. Les épandages ou la fertirrigation sont coordonnés avec les agriculteurs pour anticiper au mieux les évacuations et les réaliser dans les meilleures conditions pédoclimatiques.

Le suivi des chantiers permet la vérification du matériel utilisé et l'absence de fuite.

L'épandage ou la fertirrigation ne présente pas de danger en situation habituelle et avec une utilisation correcte du matériel mais l'utilisation du matériel roulant demeure cependant une source générale de risques d'accidents (uniquement lors du suivi).

Le port des EPI s'avère nécessaire et notamment des gants et des chaussures/bottes de sécurité.

Un des principaux risques est l'épandage **hors des zones définies** ou un **surdosage** suite à un mauvais réglage, une erreur d'utilisation, La conséquence est un éventuel excès d'éléments, puis un risque de lessivage sans fixation.

2. MOYENS DE PREVENTION ET DE PROTECTION

2.1 PREVENTION ET PROTECTION DES RISQUES LIES A LA NATURE MEME DES EFFLUENTS

Le producteur est responsable de **la production** de ses eaux et doit surveiller à ce titre l'amont de la filière (approvisionnement en betterave et fonctionnement des réseaux et des équipements) afin de limiter tout impact négatif dans leurs compositions.

Le suivi analytique mis en place doit permettre de vérifier la valeur agronomique et l'innocuité.

Les effluents manipulés (eaux terreuses et claires) constituent un **produit liquide stable et homogène (faible teneur en matière organique)**. Leur nature ne présente pas de risques particuliers dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation.

Le port des EPI s'avère nécessaire et notamment des gants et des chaussures/bottes de sécurité.

2.2 PREVENTION ET PROTECTION DES RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA FILIERE

Au vu des risques liés à la mise en œuvre de la filière, **les différentes mesures de prévention et de protection** envisagées sont regroupées dans le tableau ci-dessous.

Ces mesures simples reposent sur une sensibilisation des différents intervenants.

Elles garantissent la sécurité des personnes intervenant dans la filière et le respect du milieu récepteur.

ETUDE D'IMPACT - Mise à jour du plan d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses TEREOS France - Site de Connantre

Les distances d'isolement par rapport aux zones sensibles seront respectées lors des épandages.

Les consignes de sécurité et de circulation propres au site de l'usine devront être communiquées et suivies par toute personne étrangère ayant accès au site.

Le personnel amené à effectuer des interventions d'ordre électrique sera habilité, conformément au décret du 14 novembre 1998.

**ETUDE D'IMPACT - Mise à jour du plan d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses
TEREOS France - Site de Connantre**

POSTE	MATÉRIEL UTILISÉ	NATURE DU DANGER	MESURES DE PROTECTION ET DE PREVENTION
Stockage (en amont de la filière)	Bassins,	<ul style="list-style-type: none"> • Chute et risque de noyade dans le bassin 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication écrite, dont plan de prévention notamment lors des prélèvements pour analyses, • Technicité des agents, • Restriction de l'accès au site, • Conformité du matériel (contrôles), • Vaccination, port de gants, de chaussures de sécurité et autres EPI. • Contrôle régulier de la végétation aux abords des bassins • Contrôle des pieds de digues 2 fois/an après le fauchage • Mise à disposition de gilets de sauvetage (dans le véhicule de service) • Présence de bouées de sauvetage le long des bassins
	Station de pompage, vannes, réseaux d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise d'un lot pollué non destiné au plan d'épandage. • Risque lié à la pression • Risque électrique • Rupture de canalisation • Risque de brûlure • Ruissellement d'eau • Risque mécanique (machine tournante) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication étroite entre l'usine et le service épandage • Technicité des agents, et habilitation du personnel • Port des EPI adaptés • Identification des réseaux d'acheminement • Consignation des installations pour interventions • Intervention sur réseau isolé et purge des réseaux avant interventions • Conformité du matériel (contrôles) • Dispositif de sécurité (carters de protection) • Restriction de l'accès aux réseaux

ETUDE D'IMPACT - Mise à jour du plan d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses TEREOS France - Site de Connantre

<ul style="list-style-type: none">• Epandage ou fertirrigation :• suivis techniques et agronomiques	<ul style="list-style-type: none">• Véhicule léger,• Tuyaux souples.• Bobineuse/enrouleur, rampe d'épandage• Réseaux enterrés• Matériel/équipement de prélèvements	<ul style="list-style-type: none">• Accidents de circulation,• Risque liés aux agents biologiques,• Erreur d'épandage (localisation, dose, distances réglementaires),• Déversement accidentel.• Risque mécanique• Risque lié à la pression• Rupture de canalisation• Risque de chute• Risque de noyade• Risque chimique	<ul style="list-style-type: none">• Application du code de la route• Communication écrite des lieux de stockage et quantités à livrer, matériel d'épandage,• Appareils de communication,• Équipement de signalisation d'incidents (fuites),• Technicité des techniciens en charge du matériel,• Conformité du matériel et des réglages (contrôles),• Respect du cadre des épandages, défini par l'étude préalable et le Planning Prévisionnel d'Épandage (communication écrite),• Vaccination, port de gants, chaussures de sécurité et autres EPI adaptés à la tâche,• Mise à disposition de gilets de sauvetage (dans le véhicule de service)• Présence de bouées de sauvetage le long des bassins
--	--	--	---

Tableau n°1 : Mesures de protection et de prévention mises en œuvre sur la filière

3. CONCLUSION

Dans le cadre de la mise à jour du plan et des pratiques d'épandage des eaux claires et des eaux terreuses aucun nouveau danger n'a été identifié.

Les mesures de prévention et de protection des risques identifiés sont déjà en place sur l'Etablissement **TEREOS** de Connantre et appliquées par les prestataires de service utilisés.